Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 25 (1911)

Heft: 1

Artikel: Armorial historique des maisons de l'ordre des Chartreux [suite]

Autor: Courtray, Albert-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745263

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Satisfaction ausgemacht und zu Handen gestelt wird, ein anstendiges, iedoch in allweg der ehrsamen Gemeindt überlaßende Disgeretion. Zu Zeügnuß deßen ich mich eigenhendig underschriben. Geschechen den 2.ten Octobris anno 1767.

Caspar Joseph Müller in Nefels.

1768, April 11. Empfange auf obacordierten Fahnen 40 fl., wodan das überige nach Recht und acortmässigem Befinden mir anoch zu bezahlen ist.

Daß diser Acort zusambt einer anständigen Dishgeretion zu höchstem Danckh bezalt seye, bescheine

Nefels, den 12. May 1768

Caspar Joseph Müller.

Armorial historique
des maisons
de l'Ordre des Chartreux

par

Dom Albert-Marie Courtray.

(Suite.)[1]

(Planche II).

58—vers 1270. Notre-Dame de Belmonte,

monastère de moniales, non loin de Busca, en Piémont, au diocèse ancien de Turin. Cette maison, à mon avis, n'est autre que celle de Notre-Dame de Buonluogo (voir 1223), qui fut transférée d'abord à Belmonte, donné à une date inconnue par Jean de Bricherasio, puis au Molaro di Bricherasio, donné aussi à Buonluogo, en 1237, par le frère de Jean, Othon de Bricherasio. La translation eut lieu pour des raisons analogues à celles qui forcèrent les religieuses de Parménie à se retirer à Eymeux. Mais pas plus que les moniales de Parménie ne restèrent à Eymeux, celles de Buonluogo ne demeurèrent à Belmonte, et dès 1278 ou 1280 elles étaient déjà rentrées à Buonluogo, tout en laissant au Molaro une petite communauté, comme firent les religieuses de Parménie, qui n'évacuèrent pas complètement Eymeux toutes à la fois. (Cf. Saverio Provana di Collegno, *Notizie e documenti d'alcune Certose del Piemonte,* t. II, Torino, 1900, p. 14 à 31[2]. Estratto dalla *Miscellanea di Storia Italiana,* série III, t. VI.)

113. — *D'argent au lion de sable, armé de gueules,* qui est de Bricherasio. (Pl. II)

A la famille de ce nom dans della Chiesa, *op. cit.,* p. 39.

Cette chartreuse est complètement omise par Le Vasseur et Le Couteulx.

---

[1] Voir les *Archives héraldiques suisses,* année 1908, p. 32, 77; année 1909, p. 78; année 1910, p. 26, 89, 156, 204.

[2] Lorsque cet auteur dit, p. 31, que « L'identità di Belmonte e Buonluogo è esclusa », il faut entendre ces mots par identité de lieu, mais non pas de communauté.

59—1272. Notre-Dame de Porta-Cœli,

fondée dans le diocèse de Valence par André Albalat, dominicain, évêque du lieu. Elle fut supprimée en 1836 par les décrets du 11 octobre 1835.

114—I. *D'azur au demi-vol d'or posé en fasce,* qui est d'Albalat. (Pl. II)

Dans Dom Le Vasseur.

Albalat, en Catalogne, porte bien ces armes, d'après Rietstap. Le fondateur a-t-il quelque rapport de parenté avec cette famille dont le nom signifie *aile* en français?

115—II. Depuis le XVIe siècle et peut-être dès le XVe: *Écartelé: au 1er contre-écartelé, de gueules au château crénelé, donjonné de trois pièces d'or, maçonné et ajouré d'azur,* qui est de Castille, *et d'argent au lion de gueules,* qui est de Léon; *au 2e d'or à quatre pals de gueules,* qui est d'Aragon; *au 3e d'argent à trois bandes d'azur,* qui est de Lauria; *au 4e d'argent au lion de gueules,* qui est de Aranda; *en pointe, brochant sur les 3e et 4e quartiers une porte d'or,* qui est de Porta-Cœli. (Pl. II)

Écusson en pierre sculptée, sur la porte d'entrée de la chartreuse, où il dut être placé à la fin du XVIe siècle. Il est timbré de la couronne royale, non fermée, et entouré du grand collier de la Toison d'or.

Les armes de Castille, de Léon et d'Aragon s'y trouvent en raison de la protection que les rois d'Espagne, et auparavant d'Aragon, octroyèrent à cette maison qui prit le titre de chartreuse royale. Celles de la famille Lauria et de Don Francés de Aranda rappellent qu'ils furent insignes bienfaiteurs. Ce dernier quitta une position honorable pour revêtir l'humble habit de Frère donné à Porta-Cœli. La réputation de haute sagesse qu'il avait laissée dans le monde, le fit choisir, en 1412, par les Cortès d'Aragon, avec son prieur Dom Boniface Ferrier, frère de saint Vincent, comme membre de la commission des neuf délégués, chargés de nommer un successeur au roi Martin, mort sans héritier mâle. Leur élu, Ferdinand, cadet de Castille-Léon, joignit l'écu de son prédécesseur au sien.

La chartreuse pouvait donc avoir adopté ces armoiries dès le commencement du XVe siècle.

Son emblème distinctif fut toujours une porte, accompagnée ou non d'une ou plusieurs étoiles et des initiales P. C. Elle est sur tous ses sceaux connus, deux publiés par Vallier (p. 122) et six inédits (fig. 11-16), mais aucun ne renferme d'écusson à proprement parler. On la voit encore aujourd'hui à la porte de l'église, sur le marbre du pavé, sur plusieurs des fontaines intérieures, sur les portes des granges, sous une image de saint Bruno au frontispice de la traduction espagnole des Statuts des Frères chartreux, imprimée à Valence en 1742. Elle servait de marque aux pièces d'orfèvrerie, aux livres et autres objets du monastère. (Communication, pour une grande partie de ces détails, de Don Francisco Tarin, historien de Porta-Cœli.)

Fig. 11

Fig. 12

Fig. 13

Fig. 14

Fig. 15

Fig. 16

Sceaux inédits de la chse de Porta-Cœli, le 1er pendu à un parchemin, *acte d'association spirituelle passé en 1293 entre les trois maisons de Scala-Cœli, St-Paul-de-la-Mer et Porta-Cœli*, aux arch. d'Aula-Dei, légende: S. DOMUS PORTE CELI CARTUSIEN[SIS] ORD[IN]IS (fig. 11); le 2e sur une *Quittance d'enterrement de Pierre de Artès*, sans date du XIVe s., aux arch. historiques nat. de Madrid (fig. 12); le 3e plaqué en papier au bas de l'*autorisation du transfert de la chse de Las Fuentes* qui fut l'origine d'Aula Dei, et aux arch. de cette maison, sous la date du 26 avril 1563 (fig. 13); le 4e à la fin des *Actes du chapitre général* de 1648 et 1649, aux arch. de l'*Hacienda* de Valence (fig. 14); le 5e aux *Actes du chapitre général* de 1729 aux arch. de l'*Hacienda* de Palma (fig. 15); le 6e, timbre humide, au bas d'un imprimé vers 1830, aux arch. de La Valsainte (fig. 16).

60—1280. [Notre-Dame de] Kinalchin,

au diocèse de Clonfert, comté de Galway, en Irlande. Fondée par Richard de Burgh, comte d'Ulster, elle fut abandonnée en 1321 et remise aux franciscains en 1371.

116. — *D'or à la croix de gueules,* qui est de Burgh, *la croix chargée en chef d'un écu (d'argent) à la main sanglante (de gueules),* qui est d'Ulster. (Pl. II)

Dans Rietstap, Burgh, comte d'Ulster, n'a que la croix. Dans Jouffroy d'Eschavannes, Burgh a la croix cantonnée à dextre d'un lion de sable. Dans l'armorial *Debrett's illustrated Peerage,* Burgh porte la croix cantonnée du lion, et chargée de l'écu à la main sanglante sans émaux. D'après les recherches de Dom Pacôme de Farconnet, procureur de la chartreuse de Saint-Hugues, en Angleterre, l'écu primitif des Burgh ne comprenait que la croix; la branche

d'Ulster, éteinte, y ajouta l'écu à la main sanglante; la branche créée comte de Clanricarde, en 1543, prit alors le lion. C'est ce que lui donne Rietstap, qui a confondu Burgh avec Burgh, comte d'Ulster, comme d'Eschavannes a confondu Burgh avec Burgh, comte de Clanricarde, tandis que l'armorial *Debrett's illustrated Peerage* a réuni les trois ensemble tout aussi inexactement.

En blanc dans Dom Le Vasseur.

61—1280. Sainte-Croix-en-Jarez,

au diocèse de Lyon, fondée par Béatrix de La Tour-du-Pin, veuve de Guillaume, seigneur d'Annonay et de Roussillon; elle fut supprimée par la Révolution française

117—I. *Parti, au 1er échiqueté d'argent et d'azur à la bordure de gueules,* qui est d'Annonay; *au second de gueules à la tour d'or, senestrée d'un avant-mur du même, maçonnée de sable,* qui est de La Tour-du-Pin. (Pl. II)

Fig. 17
Titre armorié du tableau de la *Galerie des Cartes* de la Gde-Chse représentant Ste-Croix-en-Jarez. Réduction.

Le blason de Dom Le Vasseur porte les armoiries que voici: *Parti, au 1er d'or à l'aigle de gueules,* qui est de Roussillon, *au second de gueules à la tour d'argent senestrée d'un avant-mur du même, maçonnée de sable,* qui est de La Tour-du-Pin, branche cadette de Vinay, selon Rivoire de la Bâtie, *op. cit.*

M. Vachez, docteur en droit, président de l'Académie de Lyon, historien de *La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez* (Lyon, 1904), m'écrit qu'il n'a vu les

armes attribuées par Dom Le Vasseur, que dans l'ouvrage de celui-ci. « Celles qui constituent le 1er parti sont bien des Roussillon anciens, avant de devenir seigneurs d'Annonay, ajoute-t-il, mais depuis l'acquisition de cette dernière seigneurie, elles ne furent plus portées que par la branche d'Anjou et du Bauchage; la branche aînée adopta invariablement à compter de cette époque les armes des sires d'Annonay.» [1] Or la seigneurie d'Annonay échut au mari de notre fondatrice en 1271, un an après celle de Roussillon.

Béatrix était de la branche aînée de La Tour-du-Pin, sœur d'Humbert qui, par son mariage avec Anne du Dauphiné, devint dauphin de Viennois. Elel n'appartenait pas à la branche cadette de La Tour-du-Pin-Vinay, dont l'écu est reproduit par Le Vasseur.

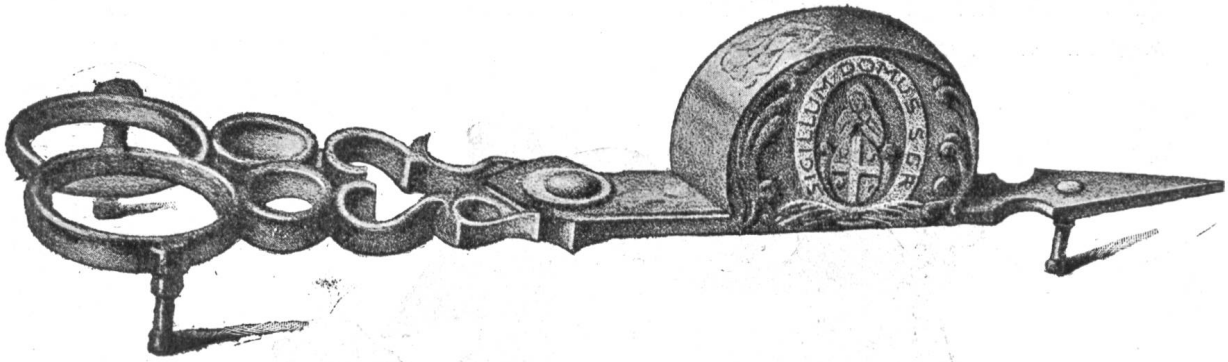

Fig. 18
Paire de mouchettes aux armes de Ste-Croix-en-Jarez, appartenant à la Communauté de la Gde-Chse.

118—II. *D'azur à la croix dentelée d'argent, cantonnée aux 1er et 4e d'une fleur de lis d'or, aux 2e et 3e d'une étoile à cinq rais du même.*

Sur le frontispice d'un ouvrage intitulé : *Le Mistère sacré de Nostre Rédemption, contenant en trois parties la mort et passion de Jésus-Christ,* par Dom Policarpe de la Rivière.... prieur de Sainte-Croix (3 vol., Lyon, 1621). — Sur la porte d'entrée de la chartreuse et sur la porte intérieure qui donne accès aux lieux réguliers, d'après M. Vachez (*op. cit.*). — En divers autres endroits du monastère transformé en village, ainsi que sur la porte de son ancien domaine de Trèves, situé dans les environs. (Communication du même.) — Sur deux sceaux armoriaux du XVIIIe siècle, décrits par Vallier, p. 414. — Sur le plan cavalier ou vue à vol d'oiseau de la *Galerie des Cartes* de la Grande-Chartreuse (fig. 17). — En damasquinure, sur une paire de mouchettes appartenant à la même communauté (fig. 18).

Cet écusson paraît assez ancien. A quelle date fut-il pris, et pourquoi ses fleurs de lis? On l'ignore. Pour le reste ce sont bien des armes parlantes, se

[1] Pour cette famille encore Rietstap n'est donc pas assez précis en donnant à Roussillon d'Annonay l'échiqueté *d'or* et d'azur (sans bordure), et à Roussillon d'Anjo (ancienne forme du nom) l'aigle, sans parler de Roussillon avant la division en deux branches.

rapportant au nom même du monastère qui tire son origine de la vision de la fondatrice: «crux argentea... et in circuitu ejus stellæ pulchræ valdeque lucidæ.» (Le Couteulx, *op. cit.*, t. IV, p. 344). Les émaux sont extraits de l'ouvrage de M. Vachez, p. 153 et supplément, p. 8. Le plan cavalier dans cette histoire, page 132, porte la croix d'or, les fleurs de lis et les étoiles d'argent; celui de la Grande-Chartreuse n'a que les étoiles d'argent.

119—III. En 1696: «*D'azur à une croix de Calvaire d'or.*» (Pl. II)

Armorial de France, 32,210, p. 761, et 32,224, p. 493.

Blason apocryphe dû à une mauvaise déclaration ou bien à un défectueux enregistrement.

62—1282. Notre-Dame de Mélan,

monastère de moniales au diocèse ancien de Genève, fondé par Béatrix, dame de Faucigny et dans ses domaines. Béatrix était fille de Pierre II, comte de Savoie, et d'Agnès héritière de Faucigny; elle épousa en premières noces Guigue-Dauphin VI, comte d'Albon et de Vienne, mort en 1270, et en secondes noces Gaston de Beaujé, vicomte de Béarn. Cette chartreuse subsista jusqu'à la Révolution française.

120. — *De gueules à la croix d'argent,* qui est de Savoie moderne. (Pl. II)

Sur les constructions tant primitives que plus récentes du monastère.

Dom Le Vasseur donne un écu *parti: au 1er d'or au dauphin d'azur,* qui est du Dauphiné; *au second d'or à l'aigle de sable becqué et membré de gueules,* qui est de Savoie ancien. Eugène Burnier et l'abbé Feige (*op. cit.,* l'un p. 80, l'autre p. 39) l'ont reproduit sans discussion.

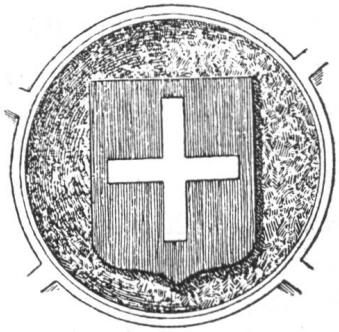

Fig. 19

Clé de voûte de la chse de Mélan et à ses armes, d'après l'abbé Feige, *op. cit.*, p. 43.

M. l'abbé Feige dit en effet dans son savant ouvrage: «Béatrix choisit les armes du nouveau monastère: *Mi-parti à dextre d'or au dauphin d'azur, aux nageoires de gueules, à senestre de Savoie ancien.* Fille du comte de Savoie et dauphine, Béatrix exprimait le souvenir de ce double titre dans le blason de son couvent. Le sceau, assigné à la chartreuse, fut différent de ses armes. De forme ovale, il montrait Marie sur le croissant et tenant du bras droit un sceptre, du bras gauche Jésus, avec cette devise: *Sigillum Cartusiæ Melani.*» En note il renvoie au *Brevis Indiculus* pour le blason.

Ce qui concerne le sceau est rapporté pour observer que celui dont l'auteur parle n'est que du XVIe ou du XVIIe siècle. Par conséquent on ne peut en faire positivement le type de celui qui fut gravé à la fondation et dont la forme ne devait fort probablement pas être ovale.

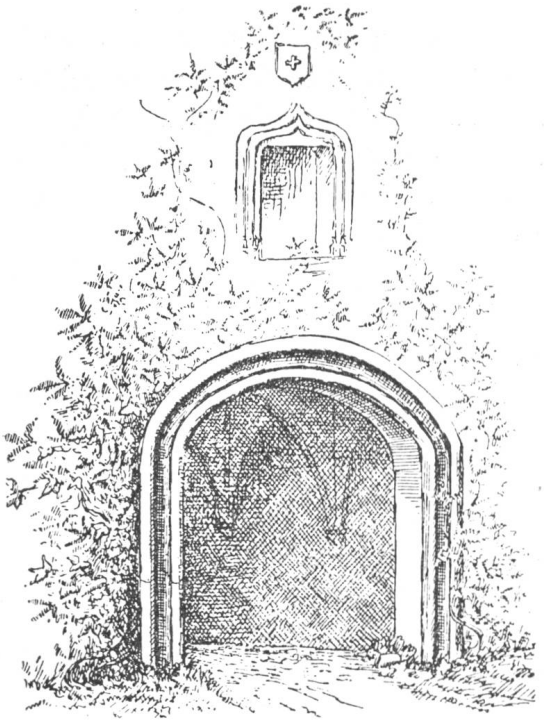

Fig. 20
Ouverture surmontée des armes de Mélan, percée à cette chse au XV s. et appelée *passage des chars,* d'après l'abbé Feige, *op. cit.*, p. 32.

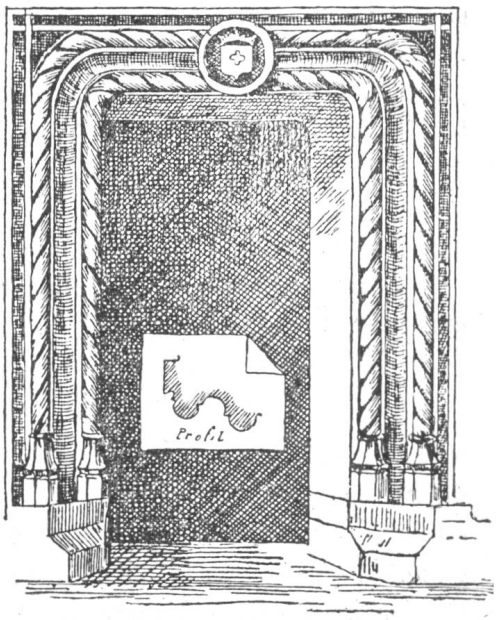

Fig. 21
Porte armoriée de la chapelle St-Joseph à la chse de Mélan, d'après l'abbé Feige, *op. cit.*, p. 99.

Quant au blason, le livre même de M. l'abbé Feige nous découvre l'erreur de Dom Le Vasseur. Décrivant le monastère, l'auteur dit, page 28: «Vers le milieu de l'aile orientale . . . se trouve une ouverture appelée plus tard *Passage des Chars.* Nous croyons qu'à l'origine ce passage était une chapelle dédiée à la Sainte Vierge. Les voûtes sont, en réduction, de même forme et de même style que celles de l'église. Les trois clefs de voûte de la nef portent l'écu de Savoie . . . » Et une gravure de la page 43 montre une clé de voûte, de l'église sans doute, avec l'écusson à la croix, dont le contour accuse qu'il a été retouché sinon refait au XIXe siècle, à la transformation de la chartreuse en petit séminaire (fig. 19). L'église, d'ailleurs, «présente bien tous les caractères du style ogival, fin du XIIIe siècle.» (*Ibid.* p. 24).

N'y a-t-il pas là de quoi faire douter que l'aigle fût encore en usage à cette époque dans la maison de Savoie? Il se pouvait néanmoins que ces écussons, comme d'autres à la croix dans le même monastère (fig. 20 et 21), vinssent d'une restauration quelconque. Une petite enquête était nécessaire. Elle nous apprend que Valbonnais reproduit, dans l'*Histoire du Dauphiné*, un sceau de la fondatrice de Mélan, pendu à un acte d'échange du château de Tullins avec ceux de Moirans, Rives, etc., de l'an 1276, en expliquant clairement que les armes qui s'y trouvent représentées, *de gueules à la croix d'argent,* sont celles de son père, le comte Pierre de Savoie. Ses sceaux, sur documents de 1279 et de 1309, décrits par Cibrario et Promis, dans les *Sigilli de' Principi di Savoia* (Torino, 1834, nos 22 et 23), portent le même blason.

On sait en effet que Pierre II, le premier de sa famille, prit la croix, dont n'usa pas son frère et successeur Philippe, qui avait conservé les armes anciennes définitivement abandonnées après lui. Ainsi l'attestent les monuments, en contradiction avec Victor de Saint-Genis, qui avance dans son *Histoire de la Savoie* (Chambéry, 1868, t. I, p. 203) que ce fut Amédée III qui adopta la croix en 1147, au moment où il partit pour la croisade, et avec Guichenon (*Histoire de Savoie,* p. 127), qui prétend qu'elle date d'Amédée V le grand, comte de 1285 à 1323.

Et comment supposer que Béatrix, remariée en 1273, — ce qu'a dû ignorer Le Vasseur, — ait conservé avec le blason de son père les armes de son premier époux? N'eût-ce pas été une injure pour le second mari? Elle porta bien l'écu au dauphin avant ses nouvelles noces. Il est sur le sceau d'un acte de 1271 dont le contre-scel présente dans le champ les trois tours d'Albon (Cibrario et Promis, *op. cit.,* nº 20).

63—1285. Notre-Dame de Stola-Dei,

près de *Parme,* au diocèse et duché de ce nom, en Italie, fondée par Roland Taverna, citoyen de cette ville et évêque de Spolète, fut abandonnée en 1769 à la suite des lois contre les Ordres religieux édictées en 1764 par le duc Philippe et en 1768 par son fils Ferdinand.

121. — *D'argent à trois bandes de sable,* qui est de Taverna. (Pl. III [1])

L'*arbre généalogique cartusien* et Dom Le Vasseur donnent un bandé d'argent et d'azur de six pièces en 2e et 3e quartiers d'un écartelé qu'on rencontre également dans Ughelli (*op. cit.,* t. I, nº 40) à notre fondateur, et dont aux 1er et 4e la vraie version est: *d'azur au chien d'argent, colleté d'or, assis sur un coussin d'argent soutenu par un socle du même; le chien aboyant contre une étoile d'or, posée au canton dextre du chef*[2], d'après Rietstap et les *Famiglie notabili milanesi, Cenni storici e genealogici* raccolti dai signori Fausto Bagatti-Valsecchi, Felice Calvi, Luigi Agostino Casati, senatore, Damiano Muoni, Luopoldo Pullé: Milano, 1875, 4 vol. in-fº, t. I, table I. Cet ouvrage dit: «Dans des ramifications qui ne se peuvent étroitement rattacher à celles qui sont venues jusqu'à nous, nous voyons plusieurs personnages distingués parmi lesquels un Roland évêque de Spolète, fondateur des chartreux de Parme et cardinal». Ce dernier titre est faux. «L'antique blason Taverna», d'argent à trois bandes de sable, «avant que par privilège impérial il n'écartelât le chien d'argent . . . se voyait dans la sacristie de la basilique (détruite) des SS.-Nabor-et-Félix sur le tombeau de Jacques dit le comte Taverna, le fondateur de cette sacristie ou plutôt de cette église» en 1352; «et il resta le blason des lignes qui ne dérivent pas du grand chancelier» François Taverna, né en 1488, mort en 1560, dont les des-

---

[1] Les planches III et IV seront dans le fascicule 2.

[2] La branche de Coire porte le chien *passant, courant, sur un socle.* C'est ce que donne D. le Vasseur avec d'autres émaux.

cendants seuls écartèlent les bandes avec le chien, par conséquent bien postérieurement à notre fondateur.

64—1288. Notre-Dame de Macourt,

puis de *Valenciennes,* commencée aux environs de Cambrai, établie en 1293 dans la ville même, par Guillaume d'Avesnes-Hainaut, évêque de ce diocèse. Celui-ci mort, son frère, Jean II comte de Hainaut et de Hollande, la transporta, en 1298, au lieu dit Macourt à *Marly,* dans ses états. Détruite par les calvinistes en 1566, rétablie en 1574 près des remparts de Valenciennes sous le vocable de l'Annonciation, elle fut supprimée par la Révolution française.

122—I. *Écartelé: au 1er et au 4e d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules,* qui est de Flandre-Hainaut; *au 2e et au 3e d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur,* qui est de Hollande. (Pl. III)

Sur un sceau armorié, pendant à un acte de 1508 (Vallier, p. 125). — Sur un sceau-matrice armorial, dont le style et la légende indiquent qu'il est de la chartreuse transférée à Valenciennes. L'écu est placé sur un aigle monocéphale (Ibid.). — Dans Dom Le Vasseur, moins l'*armé de gueules,* de Flandre-Hainaut, et l'*armé et lampassé d'azur,* de Hollande.

Baudouin V, comte de Hainaut, dont l'écu familial était *d'or à trois chevrons de sable* ou *un chevronné de six pièces,* épousa Marguerite, héritière de Flandre, qui avait pour armes: *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.* Le fils aîné du premier mari de Marguerite, leur petite fille, Jean I d'Avesnes à qui fut dévolu le Hainaut, prit le lion, qui resta définitivement au Hainaut comme à la Flandre, pour affirmer ses droits à l'entière succession maternelle partagée, en 1253, par saint Louis, entre lui et Guillaume de Dampierre, né du second lit. On ne le lui interdit pas, mais personnellement il reçut l'ordre de le modifier par punition. « Jean d'Avesnes, en présence de saint Louis, avait injurié sa mère Marguerite, comtesse de Flandre. Il fut condamné à porter le lion de ses armes *morné,* c'est-à-dire sans ongle et sans langue ». *(Dictionnaire de Numismatique,* op. cit., col. 289). Il ne quitta pas complètement, en raison de ses prétentions, les armes paternelles, *bandé d'or et de gueules de six pièces.* Si l'on trouve plus de chartes où il employait l'armoirie de Flandre-Hainaut seule[1], d'autres sont munies d'un sceau à l'écu parti d'Avesnes et de Flandre, selon M. le chanoine Leuridan, président de la Société d'Études de la province ecclésiastique de Cambrai.

Ce Monsieur, qui, préparant un armorial des évêques et archevêques du dit lieu, doit avoir des preuves, croit même que le fils de Jean I, Guillaume, promoteur de la chartreuse, dont on ne possède pas de sceau armorié, adopta les armes des d'Avesnes. Malgré la part qu'il prit à la fondation, l'instabilité et l'état de celle-ci, tellement précaire que les moines à sa mort allaient l'aban-

---

[1] Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre,* Paris, 1873, 2 vol., ne signale qu'un sceau de ce personnage, le no 199, et l'écu y est au lion.

donner, si Jean II, son frère, ne les avait plus solidement fixés sur ses propres terres, dispensent de s'occuper de son blason. A lui ne reviennent pas les droits de fondateur: les sceaux de Notre-Dame de Macourt le prouvent. L'écu de Flandre-Hainaut y est joint aux armes de Hollande, parce que Jean I épousa l'héritière de ce comté, transmis à leurs descendants, qui portèrent l'écartelé à quatre lions.

123—II. En 1696: « *D'azur à une Annonciation d'or, le tout posé sur une aire échiquetée d'argent et de sable* ». (Pl. III)

Armorial de France, 32,205, p. 896, et 32,239, p. 851.

Serait-ce le type spécial d'un sceau inconnu à Vallier? Des quatre qu'il publie, p. 124-125, trois offrent une scène de l'Annonciation; aucun n'est semblable au blason de l'*Armorial de France,* dont la scène ne devrait être que le cimier de l'écu précédent, comme elle l'est sur le quatrième sceau.

65—1294. Notre-Dame de La Valsainte

(pendant un certain temps, jusqu'en 1863, dédiée à *Saint-André),* au diocèse de Lausanne, dans le canton de Fribourg, en Suisse, fondée par le damoiseau Girard I, seigneur de Charmey, de la famille des Corbières. Supprimée en 1778 par une bulle de Pie VI à la demande instante du gouvernement, elle fut rétablie en 1863 par un vote de 1861 du Grand-Conseil de Fribourg.

124—I. *D'argent au corbeau de sable,* qui est de Corbières. (Pl. III)

En chef de l'écu de La Valsainte, dans un manuscrit propriété de M. Alfred d'Ammann, de Fribourg, et rédigé par un inconnu d'après un ouvrage plus ancien selon son titre: *Armes des Treize Cantons et de leurs alliez, comme aussi des Balliages, et familles du Canton de Fribourg, tirées du Livre de Monsieur Fégueli, avec quelques autres copiées, et mises en ordre alphabétiques*[1], *dans le mois de Juin l'an 1760.* Il place la confection de cet écu au premier quart du XVIe siècle, ainsi que nous le verrons plus bas. — En chef ou en 1er coupé d'un blason semblable (fig. 22), gravé au pied de la vue du couvent, dans un ouvrage qui représente nombre de villes, châteaux, bourgades et monastères suisses, composé par David Herrliberger, après qu'il eût parcouru toute la contrée: *Neue und vollständige Topographie der Eydgnosschaft,* etc. . . . (3 volumes imprimés à Bâle, 1757, 1758 et 1770; t. II, p. 474, pl. 212). — En 1er coupé du même blason dans l'*Armorial historique du Canton de Fribourg,* op. cit., pl. 22. — En chef du même blason dans l'*Armorial de l'Ordre des Chartreux* par Dom Bernard Peter.

Fig. 22
Armoiries de la Valsainte au pied de sa représentation dans Herrliberger, *op. cit.,* t. II, pl. 212.

Au XIXe siècle, excepté à un seul endroit et sur un plan lithographié vers 1868, on a représenté partout à La Valsainte les armes dites de Corbières *d'azur à la bande d'argent chargée d'un corbeau de sable,* et plus récemment avec le

[1] *Sic.*

champ *de gueules* au lieu *d'azur,* entre autres sur un pendentif en bois simulant une clé de voûte de l'église restaurée où elles sont seules dans l'écu.

De gueules à la bande d'argent, ou plus rarement *d'or, chargée d'un corbeau de sable,* est bien ce que donnent aux sires de Corbières les armoriaux, tous modernes, qui en parlent, mais aucun n'apporte de preuves [1]. De Mandrot et Rietstap (*op. cit.*) y ajoutent un demi-vol de sable pour cimier.

Si l'écu des sires de Corbières était réellement tel d'après leurs témoignages concordants, pourquoi La Valsainte ne l'aurait-elle pas adopté? Fallait-il juger erroné son blason pris au XVIe siècle, et penser qu'on y avait omis en chef le champ de gueules, vu l'exiguité de la place occupée par l'armoirie du fondateur à laquelle pourtant rien n'empêchait d'en accorder davantage comme le fit le Père Apollinaire? Ou bien, précisément, ne lui en avait-on pas accordé plus parce que sa simplicité le permettait sans la mutiler?

Avant de se prononcer, il restait à étudier une source de documents plus anciens et plus autorisés, les sceaux, jusqu'alors complètement négligés. Monsieur Peissard, révérend curé de La Joux, et précédemment de Corbières (1900-1905) où la pensée lui vint d'en écrire l'histoire, a bien voulu les rechercher.

La maison de Corbières se divise en trois branches principales: la ligne directe des sires de Corbières, la ligne des seigneurs de Charmey qui a pour tige notre fondateur, et la ligne des seigneurs de Bellegarde. Les deux premières s'éteignirent dans la seconde moitié du XIVe siècle, la troisième leur survécut deux cents ans. Or, les sceaux retrouvés du XVIe et du XVe siècle ont bien le corbeau de leur écu sur une bande. Ils appartiennent à Jacques, co-seigneur de Bellegarde (10 déc. 1502, arch. cant. de Fribourg, *fonds de Jaun* [2], 12), à

---

[1] Il ne faudrait pas en voir une dans un passage du *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Fribourg,* par Kuenlin (Fribourg, 1832, t. Ier, p. 125). « La tradition porte, sans preuve historique, écrit il, que dans cet ancien bourg », de Corbières, « il y avait autrefois douze bouchers. Girard Chalama ou Chalamala en racontait une tout aussi vraisemblable, mais au moins plus joviale et plus galante: Les armoiries des barons de Corbières, disait-il, sont un corbeau noir dans un champ blanc, sur un fond rouge; s'il naît au seigneur un garçon, le corbeau placé au-dessus de la porte du château, laisse tomber de son bec un anneau d'argent, et si c'est une fille, un anneau d'or. Voyez *Conservateur Suisse,* t. V., p. 429. » Chalamala, bouffon des comtes de Gruyère, mourut vers 1349. S'il avait blasonné, comme le rapporte Kuenlin, les armes de Corbières, son témoignage aurait de la valeur. Mais on attribue à ce personnage, dont la mémoire est restée très populaire, la plupart des propos légendaires qui circulent dans le pays, sans contrôle possible. Et, si l'on se réfère au *Conservateur Suisse* (Lausanne, 1814), auquel renvoie Kuenlin, on n'y lit textuellement que ceci: Chalamala, dans ses récits, n'avait garde d'« oublier le fameux corbeau porté dans les armoiries des seigneurs de Corbières, corbeau assez poli pour laisser tomber de son bec un anneau d'argent, chaque fois qu'il devoit naître un fils dans la noble famille, et un anneau d'or quand c'étoit une fille ». En confrontant le passage de Kuenlin avec celui-ci, il est aisé de constater tout ce qui est de l'invention du premier. La seigneurie de Corbières passa sous la domination de la Savoie en 1376, des comtes de Gruyère en 1424 et de Fribourg le 5 octobre 1553. Le château en fut reconstruit en 1560. Il subsiste toujours. Si l'on y voyait auparavant le corbeau à l'entrée, il n'y en a plus trace nulle part aujourd'hui, et il n'est guère croyable que les nouveaux maîtres l'y eussent placé plutôt que leur propre blason.

[2] *Jaun* est le nom allemand de Bellegarde et d'un torrent qui y passe, appelé en français la Jogne.

Jean, co-seigneur de Bellegarde (26 mai 1438, ibid., 5), à Pierre et à ses cousins Antoine et Rodolphe, frères, tous aussi co-seigneurs de Bellegarde (3 mars 1408, arch. cant. de Berne, *fonds de Gessenay).* Mais au 1er octobre 1380 apparaît un autre type, sur le sceau de Richard II co-seigneur de Bellegarde (arch. cant. de Fr., *fonds de la Valsainte*[1], A. 21), avec le corbeau dans le champ de l'écu sans bande (fig. 23). Celle-ci se rencontre encore sur les deux sceaux du père de Richard II, Conon neveu de notre fondateur et co-seigneur de Bellegarde, en 1345 (ibid., F. 2) et à une date inconnue (bande *engrêlée,* arch. royales de Turin).

Fig. 23

Fig. 24

Fig. 25

Fig. 26

Fig. 27

Fig. 28

Sceaux inédits de la famille de Corbières: S RICAR' D CO-RB . . . (la légende est coupée par l'écu dont le casque qui le timbre et tient tout le champ du sceau est cimé d'un corbeau, contourné comme celui de l'écu, fig. 23); S RODOLPH · D CORB . . . (fig. 24); S · IOH[ann]IS D' CORB' AR . . . (à droite du personnage, l'écu au corbeau, à gauche, celui à l'aigle de l'église de Kœnitz, au bas, coupant la légende, l'écu de Berne, ville principale de l'archidiaconé de Kœnitz et qui était autrefois de cette paroisse même, fig. 25); (S. MAR)G(ARIT)E DNE D' CORBE. (fig. 26); S · W · D' CORBER... (fig. 27); † (S). RICHARD · D' BELLAWARDE · (fig. 28).

Les frères de Conon, Rodolphe co-seigneur de Bellegarde, en juillet 1325 (arch. cant. de Frib., *fonds de La Valsainte,* A. 12), et Jean archidiacre de Kœnitz, le 21 juillet 1320[2] (arch. cant. de Berne, *Oberamt Bern,* C. 18) portent l'écu au corbeau sans bande (fig. 24). Le corbeau est dans le champ même du sceau de Marguerite, co-dame de Corbières, nièce de notre fondateur (fig. 25), en novembre 1319 (arch. cant. de Fr., *fonds de la Valsainte,* G. 11), et d'un autre personnage dont la charte de 1330, aux archives de Corbières, a été brûlée dans ces dernières années, nous enlevant jusqu'au nom même du propriétaire du sceau. Guillaume IV, co-seigneur de Corbières, frère de Marguerite, en septembre 1301 (arch. cant. de Fr., *fonds de la Valsainte,* G. 7) et leur oncle, Richard I, tige des seigneurs de Bellegarde, frère de notre fondateur, en 1281

[1] Depuis la suppression de La Valsainte en 1778, ses archives sont à Fribourg.

[2] «In cujus rei testimonium, ego Johannes de Corbeires, archydiaconus Kunicensis predictus, sigillum ejusdem mei archydiaconatus appendi huic scripto.»

(ibid., *Traités et contrats,* nº 228), chargent également leur écu du corbeau seul (fig. 26), tandis que celui de Conon, père de ces derniers et seigneur de Corbières, en 1249, est bandé (musée cantonal de Fribourg).

Là se clôt la série des sceaux découverts.

Elle nous confirme « combien le principe de l'hérédité » des armoiries « a été long à s'implanter » dans nombre de familles [1], et à plus forte raison, excepté dans les armoriaux, l'uniformité de type qui ne s'établit que très tard ou jamais chez les Corbières. Elle nous révèle que l'écu de Richard I, seigneur de Bellegarde, et de Guillaume IV, seigneur de Corbières, n'avait pas de bande à l'époque de la fondation de La Valsainte, dont l'acte dressé en 1295 fut approuvé par eux, frère et neveu de Girard, seigneur de Charmey, et alors chefs avec lui des diverses branches de leur maison. Elle nous permet de penser que la chartreuse tenait de son fondateur le corbeau sans bande qu'elle conserva intégralement tel jusqu'à sa suppression en 1778.

Quant au demi-vol, le lecteur constatera par les figures, et bien mieux encore par la reproduction complète des sceaux que fera M. Peissard, qu'il ne fut pas l'unique cimier.

Le corbeau seul pouvait être l'arme primitive, ou l'emblème avant l'institution des armoiries, de la maison de Corbières, nom de lieu qui signifie habitat de corbeaux. Il en est de magnifiques dans la contrée. Le musée de La Valsainte en possède un empaillé, de l'espèce dite des montagnes, qui ne mesure pas moins de soixante centimètres de longueur.

En blanc dans Dom Le Vasseur.

125—II. Après 1369: *Coupé, en chef d'argent au corbeau de sable,* qui est de Corbières; *en pointe de gueules à la croix d'argent,* qui est de Savoie. (Pl. III)

Deux documents du XVIIIe siècle subsistent avec cette armoirie, le manuscrit appartenant à M. d'Ammann et l'ouvrage d'Herrliberger déjà cités, et deux du XIXe, les armoriaux du P. Apollinaire et de Dom Peter, tous avec l'addition suivante.

Aux armes de Corbières furent ajoutées celles de Savoie, parce que le comte de cet état, Amédée VI, prétendit que La Valsainte ayant été fondée sans l'autorisation des suzerains, ses ancêtres, il pouvait la supprimer et s'emparer de ses biens, tandis qu'en confirmant son existence dans ces conditions, comme il le fit par acte du 11 novembre 1369, il acquérait tous les droits de fondateur. (Histoire manuscrite de La Valsainte, par Dom Zoël Giraudier, à la bibliothèque du couvent.)

126—III. Vers 1523: *Parti: au 1er de gueules à la croix d'argent,* qui est de Savoie; *au second d'azur à la fasce d'or,* qui est de . . . . ?; *au chef d'argent chargé d'un corbeau de sable,* qui est de Corbières. (Pl. III)

---

[1] B. de Lesdain, *Courrier d'Allemagne,* p. 467 de la *Revue des Questions héraldiques,* 3e année, Paris, 1900-1901.

Au verso de la page 23 du manuscrit appartenant à M. Alfred d'Ammann, avec cette notice: «Armes inventées de la Val Sainte par le Prieur Nicolas de Schursten prieur de Torberg [qui] jetta le froc en 1526 pour aller se rendre à Zurich». — Dans Herrliberger, *op. et loc. cit.* (fig. 22), le Père Apollinaire et Dom Peter qui donnent ce blason, à l'exclusion de tout autre, à La Valsainte. Ils n'attribuent qu'une armoirie par monastère ou famille, selon la mode ordinaire des armoriaux, et sans explication; mais il y a ici une légère différence déjà mentionnée au nº I, entre les trois; le premier a dessiné plus qu'un *chef* et moins qu'un *coupé,* le second un *coupé,* le dernier un *chef.*

Cet écusson a été aussi reproduit, sous Dom Bernard Peter, prieur de 1863 à 1884, près d'un personnage qui figure Girard I de Charmey offrant sa fondation à La Sainte Vierge, sur un haut-relief en plastique, à l'entrée de l'habitation priorale à La Valsainte. A gauche de la Vierge se tient Dom Charles Saisson, prieur de la Grande-Chartreuse, accompagné des armes de cette maison avec le secours de qui La Valsainte fut restaurée au XIXe siècle (fig. 29).

Fig. 29
Haut-relief en plastique à l'entrée de la cellule priorale de La Valsainte.

Nicolas de Schursten, ou Jean Schurstein, qui l'aurait composé, a été prieur de la chartreuse de Thorberg de mai ou juin 1521 à 1525, sa lettre écrite de Zurich aux autorités de Berne pour annoncer son apostasie, étant datée du 9 août de cette année et non de 1526. (Cf. *Thorberg, ou l'ancienne chartreuse de Berne,* par l'abbé Ch. Nicklès, Fribourg, 1894, p. 103 et suivantes.)

Il est impossible de découvrir pourquoi fut ainsi modifié le blason de notre monastère. «Sur les antiques stalles de la Valsainte faites à la gothique», disparues après 1825, «on voyoit sculptés les écussons du fondateur, des maisons de Savoye, de Gruyères et de Corbières», lit-on vers la fin du *Précis historique du vénérable monastère de la Valsainte, depuis sa fondation en 1295 jusqu'à nos*

jours 1836, rédigé par François Bourquenoud, de Charmey, ancien conseiller d'État et député au Grand-Conseil. (Manuscrit dont il existe un exemplaire à la chartreuse.) Nous connaissons les armoiries du fondateur. Bourquenoud les distingue de celles des Corbières, peut-être parce qu'il y en avait avec et sans bande. Cela tient plutôt à une autre cause, d'après ce qu'il dit à la page 18 d'un autre manuscrit, intitulé *Matériaux pour l'histoire de la Gruyère et pour celle du Val de Charmey en particulier,* et d'après la planche d'armoiries qu'il a peinte au frontispice d'un troisième manuscrit daté de 1812, *Notes généalogiques et historiques des anciens comtes de Gruyères et d'Ogo, des seigneurs de Montsalvens, d'Oron et de Corbières,* etc. (qui seraient tirées des manuscrits de François-Ignace de Castella composés en 1770), tous deux à la bibliothèque cantonale de Fribourg. On voit par ces documents qu'il prenait un écu, parti de la grue de Gruyère et d'une croix chargée d'une cotice qui est de la baronnie de Vaud-Savoie, sur le sceau de la châtellenie de Corbières sous la domination des comtes de Gruyères, pour celui des premiers sires du lieu. Le supplément à l'*Armorial du Canton de Fribourg,* planche 24, attribue ce blason aux «barons T de Corbière»?! Mais, dans tout ce que signale Bourquenoud, ne figure pas le nom du possesseur de la fasce d'or sur champ d'azur.

127—IV. De 1729 à 1778, simultanément au précédent, mais en aucun endroit près de lui: *Coupé, en chef d'azur au sautoir alaisé ou croix de saint André d'or, en pointe d'argent au tau d'azur.* (Pl. III)

Fig. 30
Clé d'arc armoriée du portail de l'église de La Valsainte.

Fig. 31
Armoiries dessinées au dessus du titre d'un *Terrier* de La Valsainte dressé en 1735 et dans ses archives.

Il existe toujours plusieurs monuments portant ces armoiries, avec ou sans les mêmes émaux. Entre autres la façade de l'église (fig. 30), sur laquelle est gravée la date de 1729; puis un sceau armorial sur acte de 1767, décrit dans Vallier, p. 415; un *Terrier* de 1735 (fig. 31), conservé aux archives de la maison; un volume de *Plans géométriques . . . du fief et censes . . . de la Valsainte,* de la même année, aux archives de Fribourg; une collection d'armoiries du XVIIIe siècle, appartenant à M. Max de Techtermann, à Fribourg, composée par un

membre de la famille de Gottrau; le manuscrit propriété de M. Alfred d'Ammann, page 23, et celui de Bourquenoud intitulé *Notes généalogiques et historiques des anciens comtes de Gruyères,* etc.

Contrairement à l'*Armorial historique du Canton de Fribourg,* mais en vertu du même préjugé qui consiste à n'admettre qu'un écusson par maison, Kuenlin, *op. cit.,* t. II, p. 399, ne connaît que celui-ci dont il fait une description bizarre: « Ses armoiries sont un écusson moitié sable moitié argent, comme celui de Fribourg, mais dans la partie supérieure il y a deux barres de sable croisées, et au-dessous une marque azur représentant un D avec une barre au-dessus.» On voit ainsi le tau, en effet, dans le blason de la collection Gottrau et des *Notes généalogiques* de Bourquenoud, avec cette différence qu'au lieu de former un D majuscule, il ressemble à un d minuscule, et les « 2 barres » y sont d'argent (fig. 32).

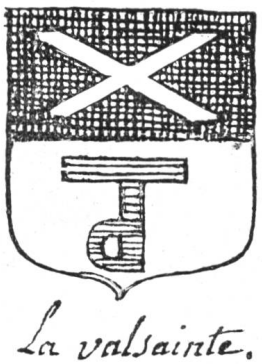

Fig. 32
Blason de La Valsainte dans un recueil d'Armoiries du XVIIIe s., confectionné par un membre de la famille de Gottrau et appartenant à M. Max de Techtermann.

Oublieuse de ses traditions, La Valsainte, à la restauration de son église effectuée en 1729 avec l'aide du général de l'Ordre, se confectionna de nouveaux emblèmes: la croix en sautoir, arme parlante, instrument de supplice de son Titulaire, à cette époque saint André; le tau ou croix de saint Antoine, en mémoire du concours apporté par le R. P. Antoine de Montgeffont, prieur de la Grande-Chartreuse.

128—V. Depuis 1863: *Coupé, en chef d'argent au corbeau de sable,* qui est de Corbières; *en pointe, parti au 1er d'azur au globe à la croix fleuronnée d'or accompagnée de sept étoiles du même posées en demi-cercle,* qui est de la Grande-Chartreuse, *au second, de gueules à la grue d'argent, le vol dressé,* qui est de La Part-Dieu. (Pl. III)

Fig. 33
Ex-libris de La Valsainte.

Fig. 34
Armoiries de La Valsainte au bas d'un plan qui la représente, lithographié vers 1868.

Fig. 35
En-tête de lettres aux armes de La Valsainte.

Dom Bernard Peter, à qui l'on doit ces nouvelles armoiries, les a fait mettre avec des hachures fantaisistes et dans un ordre qui ne l'est pas moins, au-dessus de la porte de l'habitation priorale (fig. 29), sur un sceau armorial reproduit par Vallier, p. 127, et l'*ex-libris* de la maison (fig. 33), de même qu'au

bas d'une lithographie (fig. 34) et des tableaux, peints en 1869 pour orner la *Galerie des Cartes* de la Grande-Chartreuse et La Valsainte, qui représentent cette maison restaurée après 1863. Un en-tête de lettres les offre également (fig. 35). Ces documents, sauf la lithographie où il n'y a pas d'émaux ni de bande, portent: coupé, en chef au globe de la Grande-Chartreuse, en pointe, parti (d'azur) au corbeau de La Valsainte sur la bande, et à la grue de La Part-Dieu.

Fig. 36

Haut-relief en marbre à l'entrée de La Valsainte et à ses armes.

Dans un blason composé, l'armoirie propre à celui qui le porte doit être mise en premier lieu, c'est-à-dire que l'emblème de La Valsainte étant le corbeau, celui-ci a sa place toute naturelle dans le *1er coupé*. Il est ainsi, sans bande, au-dessus de l'entrée du monastère refaite en 1905 (fig. 36), avec bande d'argent, chargeant un champ de gueules, sur la couverture du missel et le coussin, qui continue à servir de pupitre à l'autel dans le rit cartusien, dans la chapelle priorale.

Ce dernier écusson a été pris parce que le couvent fut restauré avec le concours généreux de la Grande-Chartreuse et le reste des biens, non encore dilapidés, de la communauté de La Part-Dieu rendus par le gouvernement conservateur de Fribourg succédant au gouvernement radical qui l'avait supprimée en 1848 (voir 1306).

66—1296. Notre-Dame de Currière,

au diocèse de Grenoble, en Dauphiné, fondée par Amblard d'Entremonts, chanoine-chantre de l'église Sainte-Catherine d'Aiguebelle, et depuis évêque de Maurienne; elle fut unie à la Grande-Chartreuse en 1388.

129. — *D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules, à la bande componée d'hermines et de gueules de six pièces, brochant sur le tout,* qui est d'Entremonts. (Pl. IV)

Dans l'*Armorial de l'Ordre des chartreux* par Dom Bernard Peter.

C'est ce que donne l'*Armorial de Dauphiné* (op. cit.) aux seigneurs de Montbel et Entremonts. On peut croire que si Amblard d'Entremonts portait les armoiries de sa famille, elles étaient identiques à celles-ci.

En blanc dans Le Vasseur.

67—1297. Saint-Barthélemy de Rivarolo,

au diocèse et près de *Gênes,* en Italie, chartreuse fondée par Bartolino de Negro, patricien de cette ville. Elle fut supprimée par la République française à la fin du XVIIIe siècle. On voulut la reprendre au XIXe, mais force fut de s'établir dans un ancien couvent bénédictin, à l'Est de Gênes, *Saint-Julien d'Albaro,* abandonné un an après, en 1842.

130. — *D'argent à trois fleurs de lis de sable, 2 et 1, au chef émanché de quatre pièces de gueules,* qui est de Negro. (Pl. IV)

Sur le Tableau de Dom Le Vasseur.

Son *Brevis Indiculus* offre un écu sans émaux *à une bande chargée d'une cotice.* Le Tableau *arbre généalogique cartusien* donne: coupé-émanché d'or et d'azur, le second chargé de trois fleurs de lis d'or. C'est ce que portent les Negri, marquis de Murasson, sauf que la partie supérieure n'est qu'un chef émanché de trois pièces, d'après Franchi Verney *(Armorista delle famiglie nobili e titolate della monarchia di Savoia,* Roma-Torino-Firenze, 1873); ce doit être l'arme primitive, dont les autres similaires ne seraient que les brisures, comme celle-ci qu'on trouve dans le même auteur à di Negro, de Gênes: *d'argent à trois fleurs de lis d'azur 2 et 1, au chef denché de gueules.* Rietstap a une version presque semblable au nom Negri *(pays de Salzbourg),* originaire de Gênes: *Coupé-émanché de gueules sur argent, l'argent chargé de 3 fleurs de lis d'azur posées 2 et 1.* Toutes ces divergences me font laisser le blason tel qu'il est sur la première source que je cite. Peut-être, cependant, les fleurs de lis devraient-elles y figurer d'azur? On dit que l'écu du fondateur existe encore dans les restes de la chartreuse.

68—1298. Notre-Dame du Val-Sainte-Aldegonde,

à *Longuenesse,* en Artois, près de *Saint-Omer* et dans ce diocèse après avoir été de celui de Thérouanne. Bâtie suivant le testament de son père par Jean de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, elle fut supprimée par la Révolution française.

131—I. *D'hermines à la croix de gueules chargée de cinq quintefeuilles d'or,* qui est de Sainte-Aldegonde. (Pl. IV)

Sur deux sceaux, dont l'un se voit dès 1346 pendu aux documents; le second porte la date de 1530 (Vallier, p. 130-131). — Dans Dom Le Vasseur, mais avec des étoiles à 5 rais, percées, ce qui serait des molettes s'il y avait six rais.

D'autres armoristes mettent à Sainte-Aldegonde soit des roses, comme Rietstap, soit des roses incomplètes qui sont plus que des quintefeuilles, comme Siebmacher (*op. cit.,* t. II, 2e supp. pl. 24). Il n'y a pas à hésiter sur la vraie figure décrite par Vallier, après les auteurs de l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer* (Paris, 1864, p. 141), A. Hermand et L. Deschamps de Pas, et Jouffroy d'Eschavannes (*op. cit.,* p. 334.)

132—II. En 1696: « *D'or à une Sainte Aldegonde de carnation vêtue en religieuse, tenant de sa main senestre une crosse d'or et de sa dextre un livre ouvert au naturel, sur une table couverte d'un tapis de gueules, la sainte regardant le Saint Sacrement repr[és]enté par un calice d'or surmonté d'une hostie d'argent et soutenu d'une nuée au naturel et au-dessus de la teste de la sainte le Saint-Esprit en forme de colombe d'argent béquée de gueules, mouvante du haut du chef.* » (Pl. IV)

Armorial de France, 32,220 p. 227, et 32,253, p. 369. Sainte Aldegonde est vêtue de gris, voile noir, guimpe blanche, le Saint-Sacrement est placé à dextre de la vierge.

Cette sainte vivait au VIIe siècle. La famille qui porte son nom prétend être de son sang. La crosse et le livre d'heures ou de la règle se comprennent entre les mains d'une abbesse. Le Saint-Esprit sous forme de colombe, disent ses biographes, prit avec le bec le voile consacré par les saints évêques Amand et Aubert, l'éleva quelque peu en l'air, puis le laissant descendre doucement au-dessus de la vierge, le lui mit sur la tête. Ce voile est à Maubeuge, enfermé dans une très belle châsse du XVe siècle. Aux approches de sa mort, « une des plus anciennes religieuses du monastère, . . . pendant son sommeil, vit la Bienheureuse, en face de l'autel, à la place où se tient le prêtre, lorsqu'il offre le saint sacrifice. Ayant rompu l'hostie, elle la mit dans le calice; puis se retournant vers la sœur, elle lui dit: «Allez trouver le prêtre et lui demander «qu'il vienne consacrer ce pain dans ce calice, afin que j'aie part au corps et «au sang de mon Sauveur . . . .» Au point du jour, le prêtre arriva, et pendant la célébration des saints mystères, il fut étrangement surpris de voir le calice s'élever en l'air, puis redescendre sur l'autel.» *(Histoire de sainte Aldegonde patronne de Maubeuge,* par Edmond Leroy, avocat, Valenciennes-Paris, 1883, p. 99.)

Il est fort à croire que tout ce tableau ne s'est guère vu en blason que sur l'*Armorial général de France,* et l'on ignore ce qui lui a servi de modèle. Il devrait simplement servir de cimier aux armes précédentes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le même recueil il se trouve un second écu différent du premier, pour la même chartreuse.

133—III. En 1696 également: « *D'azur à une croisette d'or posée en cœur, et accompagnée de huit roches d'argent posées en orle.* » (Pl. IV)

Armorial de France, 32,220, p. 423, et 32,253, p. 234.

Serait-ce une déclaration faite pour un domaine particulier du monastère? ou bien une erreur des commissaires de l'enregistrement?

(à suivre).